

# DEMANDE DE **BOURSE** ET DE **LOGEMENT** POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019



## **À partir du 22 JANVIER 2018** **Inscription préalable sur Parcoursup**

Vous devez d'abord vous inscrire sur **Parcoursup**. Votre compte [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr) sera ensuite créé automatiquement. Vous recevrez un mail qui notifie la création de votre compte et qui vous permettra de vous identifier pour faire vos demandes de bourse et/ou logement.

## **Saisie du Dossier social étudiant**

Connectez-vous sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr). Identifiez-vous et accédez à la demande de bourse et/ou logement. Saisissez en ligne les données fiscales de votre famille figurant sur l'avis fiscal 2017 (revenus 2016).



## **SOUS 48 HEURES** **Réception de votre Dossier social étudiant**

À la fin de votre saisie, un e-mail de confirmation vous est envoyé. Le Dossier social étudiant vous est transmis ensuite par e-mail.



## **SOUS 8 JOURS** **Renvoi du Dossier social étudiant**

Vérifiez, modifiez, et complétez votre Dossier social étudiant. Imprimez-le et retournez-le dûment signé avec la totalité des pièces justificatives demandées.



## **Étude et décision d'attribution**

Les réponses pour les demandes de bourse et/ou de logement vous sont envoyées par e-mail et sont aussi consultables sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)